

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5766

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SEBBA R ABDERRAHIM

Date de naissance : 07/05/1952

Adresse : Dercb EL Mitré Rue 04 N° 10 Casablanca

Tél. : 0666 352861

Total des frais engagés : 604,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. ANWAR Mohamed Ali  
Spécialiste DES MALADIES RESPIRATOIRES  
Rés. ANNASR, Bd. Mohamed VI,  
GH8, Appt. 1 - Casablanca  
Tél. : 022.80.13.13

Date de consultation : 09/03/2021

Nom et prénom du malade : M. SEBBA R Abderrahim Age: 71 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Toux sopraventrique T. rhinolé

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologue DR. ANWAR Mohamed Ali

Spécialiste DES MALADIES RESPIRATOIRES  
Rés. ANNASR, Bd. Mohamed VI,  
GH8, Appt. 1 - Casablanca

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 20/03/2021

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
08.13.2011		15	15000	DR. ANWAR MOHAMMED ALI Spécialiste des Maladies Respiratoires 10H8 Apt. 1 - Casablanca Tél.: 02180.13.13

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>PHARMACIE EL FIDA</b> 151 Bd El Fida - Casablanca Tél: 05 22 28 12 37	09/03/2024	354,14

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

### **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

#### VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# ORDONNANCE

Dr Anwar Mohamed Ali

Ex. Chef de Service de Pneumophysiologie

Spécialiste de l'appareil respiratoire

Tuberculose - Asthme - Allergie

Sevrage tabagique

Exploration fonctionnelle respiratoire

Endoscopie bronchique

Tests d'Allergie

sur rendez-vous



للدكتور أنوار محمد علي

رئيس قسم أمراض الجهاز التنفسى ساقية

الخاصصى في أمراض الجهاز التنفسى

الربو (الضيق)، الحساسية، السل

الإقلاع عن التدخين

فحص الوظيفة التنفسية، التقطير القصبي

تحليل الحساسية

بالموعد

الدار البيضاء، في

Casablanca, le 09/03/2024

Mr SEBBAR Abderrahim

110,00 1 - Effipred cp 20 mg

3 cp après petit déjeuner x 5 jours.

191,60 2 - Tavanic (cp 500 mg) Bte 7

1 cp par jour pendant 7 jours.

79,50 3 - Enrouex (Sirop)

2 càc x 3/j.

43,00 4 - Esac 20 mg/Bte 7

1gél./j, le matin, à jeun

354,00

Dr. ANWAR Mohamed Ali  
Spécialiste des MALADIES RESPIRATOIRES  
Rés. ENNASR, Bd. Mohamed VI,  
GHB, App. 1 - Casablanca  
Tél.: 09.2.80.13.13

الدار البيضاء  
PHARMACIE EL FIDA  
151/6d El Fida - Casablanca  
Tél.: 05 22 28 12 37

**EFFIPRED®**  
20 Comprimés effervescents 20 mg



6 118000 031369



080732

mg

ESAC® 20 mg  
ésméprazole  
7 gélules

PROMOPHARM S.A.



6 118000 241874

ENROUEX® 200 ml  
Flacon 200 ml  
6 111255 810659

6 111255 810659

Flacon 200 ml

2